

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DE LA MAIRIE, 6

INSERTIONS

LES INSERTIONS

se paient d'avance
Annonces... 25 c. la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS

datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

Trois mois... 5 fr.

Six mois... 9 fr.

Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot est désigné pour les annonces administratives de l'arrondissement de Cahors, — pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Figeac, — et, par extrait, pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Gourdon.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Date (Du 5 juillet, Du 6, Du 7), Rte 3 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0. Values range from 71 15 to 103 10.

Cahors, le 7 Juillet 1869

BULLETIN

Le Mémorial de la Loire rend compte d'une réunion qui s'est tenue samedi dernier à Saint-Etienne et à laquelle assistaient 800 ouvriers mineurs.

Cinq ou six cents ouvriers mineurs stéphanois ont été embauchés par la Belgique.

Une correspondance de Vienne signale l'envoi d'instructions adressées par M. de Beust à M. de Tranttausdorff, ambassadeur d'Autriche à Rome, qui lui prescrit d'exprimer au Vatican les regrets que cause au cabinet de Vienne la procédure judiciaire intentée à l'évêque Rudiger, de Linz.

De grandes fêtes auront lieu prochainement à Cracovie, pour la translation, dans une nouvelle sépulture, des restes de Casimir-le-Grand, roi de Pologne, qui viennent d'être découverts dans cette ville.

de Galicie a adressé à l'Empereur d'Autriche, une invitation à assister à cette intéressante cérémonie.

Le gouvernement Serbe et la Skuptschina sont tombés d'accord sur ce point que la chambre serait composée des 120 membres dont 90 seront élus directement par le peuple et 30 choisis par le Prince.

Dans leur séance du 3 juillet, les Cortès ont adopté une proposition de M. Calderon tendant à faire considérer comme démissionnaire tout député qui quitterait Madrid sans autorisation des Cortès ou qui manquerait aux séances sans motif valable.

Un décret du Prince de Roumanie convoque le synode ecclésiastique pour le premier juillet (vieux style) à l'effet d'installer l'autorité centrale chargée de régler les affaires ecclésiastiques du pays.

Une dépêche de New-York nous apprend que plusieurs chefs des flibustiers cubains ont été renvoyés devant les assises; les autres ont été remis en liberté.

Pour le bulletin politique: A. Laytou.

Echo du Parlement

Dans sa séance du 3 juillet, le Corps législatif a renvoyé l'élection de M. Justin-Durand à un nouvel examen du bureau.

27 élections ont été validées lesquelles ajoutées aux 134 des deux séances précédentes, élèvent actuellement à 161 le nombre des députés reçus définitivement et qui ont prêté serment.

A propos des élections de la Seine, un membre a prétendu que le nombre des députés de ce département n'étant pas en rapport avec le nombre des électeurs inscrits, il y avait lieu de considérer ces élections comme nulles.

Le bruit courait, dans la salle des conférences, que les députés-chambellans, écuyers, etc., avaient l'intention de se dé-

mettre de leurs fonctions d'officiers de la Couronne. L'Empereur aurait résolu la question dans ce sens.

M. du Miral, vice-président du Corps législatif, a déposé lundi, la demande d'interpellation suivante, au nom de la majorité:

Nous soussignés, demandons à interpellier le gouvernement sur la nécessité de donner immédiatement une nouvelle force aux institutions de l'Empire, en développant l'action du Corps législatif au moyen:

- Du rétablissement de l'Adresse;
D'une organisation plus large et plus simple du droit d'interpellation;
De l'extension du droit d'amendement;

Le parti conservateur libéral devait une réponse aux frondeurs impatients d'arriver au pouvoir. Voilà cette réponse.

On annonce, dit le Public, qu'une demande d'interpellation sur les affaires intérieures et le développement des libertés publiques a été rédigée, dans une réunion de quatre-vingts députés chez M. Brame, en ces termes:

Nous demandons à interpellier le gouvernement sur la nécessité de donner satisfaction aux vœux du pays en associant plus intimement la Chambre à la direction et à la conduite des affaires.

Quant à une autre demande d'interpellation relative aux troubles de Paris et de Saint-Etienne, nous croyons savoir que la nouvelle qu'en ont donnée quelques journaux ne repose, jusqu'ici, sur aucun fondement.

L'interpellation de la gauche sur les troubles de Paris, est arrêtée en principe; il ne reste plus, d'après la France, qu'à la rédiger.

La Patrie confirme en ces termes les renseignements que nous avons, dit le Constitutionnel, publiés tous ces derniers jours:

Nous tenons d'une source digne de confiance que, dans une conversation intime tenue récemment et à laquelle assistaient, dit-on, plusieurs officiers de sa maison, l'Empereur, confirmant les inten-

tions exprimées par le discours de M. Rhouer, aurait dit qu'il était nécessaire que son gouvernement marchât sans hésiter dans la voie libérale que les dernières élections indiquaient comme le vœu manifeste du pays.

Tous les détails donnés par divers journaux sur les comités de la gauche sont, d'après la Liberté, inexacts. Il n'y a pas de comité Thiers, pas de comité Jules Favre. La vérité est qu'une prochaine réunion générale de la gauche doit se tenir chez M. Larrien, député de la Gironde, en attendant qu'on ait loué un local complètement neutre, qui sera, assure-t-on, l'ancien appartement de Berryer, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64.

Quant à présent, voici les députés que l'on considère comme formant le groupe de la gauche:

- MM. Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, Grévy, Gagneur, Ordinaire, Dorian, Guyot-Montpayroux, de Jouvencel, Bancel, Gambetta, Lefèvre-Pontalis, Garnier-Pagès, Larrieu, de Kératry, Steenackers, Pelletan, Desseaux, Rioulet, Marion, Tachard, Girault, Raspail, Cocheris.

Nous lisons dans la France d'hier:

Les pouvoirs de MM. Gambetta et Picard, en tant que députés des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, ont été validés. Les deux honorables membres ont prêté serment. Quand M. Gambetta s'est levé, il y a eu dans les tribunes un mouvement. Il a prononcé son serment d'une voix forte, bien qu'un peu sourde.

Pourquoi serait-il irrécyclable? demandait un de ses collègues qui croit que

nul ne sera plus modéré que M. Gambetta. Il n'a pas dépassé de beaucoup la trentaine. Il n'a pas vu nos révolutions. Il n'a pas, ne peut avoir de rancunes et il ne saurait y avoir rien de commun entre lui et les hommes tels que MM. Raspail et Garnier-Pagès, par exemple, qui regrettent toujours un temps où ils furent plus qu'ils ne sont.

Nous croyons, nous aussi, que M. Gambetta surprendra bien des gens par l'étendue de son savoir autant que par le calme relatif de son langage.

LOUIS LAYTOU.

Nous recommandons l'article suivant du Peuple à la sérieuse attention de nos lecteurs. Il est impossible de mieux rendre le sentiment de tous les esprits sérieux qui croient à la vraie liberté par l'Empire, et qui, en face de la situation actuelle, disent à l'Empereur: pas de réaction, pas de statu-quo, mais au contraire que les aspirations et les besoins de la nation soient mûrement étudiés et satisfaits au plus tôt par de sages réformes.

Plus nous avançons, plus l'attention et la curiosité publique se concentrent sur les affaires politiques. Jamais, depuis longtemps, on n'avait vu aussi clairement que les affaires de l'Etat sont les affaires de tout le monde; depuis longtemps on n'avait déployé autant d'activité, engagé autant de discussions et interrogé avec autant d'anxiété l'horizon pour deviner et préparer l'avenir.

En présence des excitations dangereuses et des passions irréconciliables, il est bon que les citoyens qui ne veulent pas de révolution veuillent fermement le progrès; il est bon que la nation ne se divise pas en deux camps, en deux armées ennemies, l'armée du statu quo et l'armée du mouvement.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 7 juillet 1869. (N° 22)

LE

TUEUR DU ROI

Roman historique,

PAR TURPIN DE SANSAY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XVI

Un stratagème de Clopinet.

(Suite)

De temps à autre, la pauvre prisonnière tendait l'oreille; puis sa figure, un instant colorée, reprenait aussitôt son teint pâle.

Rien! disait-elle douloureusement, rien que le vent qui semble pleurer... Oh! mon Dieu, n'avez-vous donc envoyé aucune révélation à mon père, au brave Etienne!... sans cela, ils m'eussent déjà sauvée! Et voici bientôt l'heure où il va venir, lui... Jean Garnier, qui m'a en-

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec la Société des gens de Lettres.

fermée dans cette maison maudite et m'a donné pour seule compagnie une créature hideuse, qui se plait à me torturer de ses propos infâmes!

Puis elle reprit après un instant de silence:

Ce Jean Garnier, osera-t-il encore me parler de son amour!... osera-t-il m'ordonner d'oublier le serment que j'ai fait à mon fiancé!... Bon Etienne, quelle doit être sa douleur!... Oh! comme ils doivent pleurer tous, là-bas!... Ils me croient morte!... et je ne puis rien... rien!

Elle courut à une porte, et la poussant avec frénésie:

Ils m'ont enfermée! me laissant pour tout espace de liberté cette chambre affreuse... et un réduit hideux, où cette mégère a étalé de la paille pour reposer mes membres brisés!

Mais où donc m'ont-ils conduite? reprit-elle en passant la main sur son front; je ne me suis souvenue de rien en sortant de son évanouissement... Autour de cette maison, des murs... partout des murs!...

La pauvre désolée s'agenouilla.

Mon Dieu, écoutez ma prière!... dit-elle avec une sublime aspiration, vous qui êtes bon et miséricordieux, sauvez-moi de la persécution de cet homme!... Ne permettez pas que je sois déshonorée! Rendez-moi à mon père, à mon fiancé, ou faites-moi mourir digne d'eux et de vous!

Rendue plus calme par suite de cette intercession à l'Eternel, Alix reprit sa place vers la croisée, — à travers laquelle son âme cherchait à s'élever dans l'horizon lointain.

Telle était la situation de la malheureuse fille

de Perrin Mauduit, depuis trois jours et trois nuits passées sans sommeil.

Soudain, la prisonnière entendit des pas.

On vient, murmura-t-elle; lui, peut-être!

Oh! j'ai peur!... j'ai peur!

Une clé grince dans la serrure, la porte de la chambre d'Alix s'ouvrit, et un être étrange et ramassé sur lui-même parut, couvert des vêtements d'une femme du peuple.

Je dois avoir une tournure un peu cocassement riche, avec ces frusques de rencontre, so dit à part l'être étrange.

C'est sans doute ma hideuse gardienne, pensa la fille de Mauduit, sans faire plus d'attention à la nouvelle venue.

Bonjour, damoiselle Alix, dit une douce voix.

La fiancée d'Etienne, stupéfaite, fixa celle qui venait de parler.

Eh! ben oui, ricana le bossu, — car c'était lui, — c'est Clopinet qui vous dit bonjour, en chair et en os, sous l'appareil de la beauté, quoil!

Clopinet! oh! je suis sauvée! s'écria la pauvre recluse, en sautant au cou du brave enfant du faubourg Saint-Marcel.

Saperlipopette! un peu de calme! il ne s'agit pas d'effaroucher les vautours.

Ah! je savais bien, moi, que Dieu n'abandonne pas ceux qui l'implorent!... Mais comment se fait-il?

Que je sois ici? Ah! voilà l'histoire. Le hasard m'avait fait découvrir que vous étiez à Gentilly... A Gentilly, que je me disais, c'est très-

bien; — mais dans quelle maison? voici ce que je me suis demandé tout de suite, moi pas bête!

Bon Clopinet!

Etienne et votre père ne voulaient rien entendre; ils prétendaient, contrairement à mon idée fouillasseur toutes les barriques de l'endroit, les unes après les autres.

Braves cœurs!

Pas de ça, mes maîtres, que je leur ai dit; si nous faisons du vacarme, le boucher, qu'est un malicieux, enlèvera de sa cachette la brebis du bon Dieu... Donc, faut de la ruse et du silence.

Alors?

Après avoir raconté à Alix par quel hasard il avait rencontré, pour la première fois, la vieille gardienne, et dit aussi comment il avait couru en toute hâte avertir ses amis, Clopinet continua:

Comme ma bosse me suggère parfois des idées assez rubicondes, je l'ai consultée en moi-même, et j'ai décidé qu'il fallait la faire entrer ici et moi avec. Je me suis donc posté à l'entrée de cette maison, qui est la première sur le chemin de Paris, et j'ai attendu patiemment la sortie de la femme... Quand je dis la femme, elle en avait peut-être la réalité, mais l'apparence, jamais!

Un vrai guenon, quoi!

Alix ne put s'empêcher de sourire.

Bref, je l'ai attaquée très malicieusement. Je lui ai d'abord fait des éloges sur sa beauté... O grand saint Christophe, pardonnez-moi les bêtises que je lui ai dites sur cet article mensonger. Ensuite, comme toute femme, naturellement, se laisse prendre à ces bambochinades-là; alors...

je ne sais pas trop comment ça s'est fait, mais une heure après j'avais embrassé celle qui n'avait pas l'apparence de la beauté... et je savais par elle que vous étiez ici, — et la Pernelle poussait la reconnaissance jusqu'à me prêter des habits de son sexe, pour que je ne sois pas surpris par le boucher. Une fois costumé, nous avons bu à ses amours, et elle est tombée ivre-morte sous la table, avec un nez rouge comme une pomme d'api.

Brave garçon!... Etienne avait bien raison de vous porter tant d'amitié.

Eh! que voulez-vous, quand on n'est pas positivement beau, faut être bon... Ouf! c'est égal, je ne savais pas que c'était si difficile que ça d'embrasser une guenon!

Merci de votre dévouement, ami, dit Alix en tendant la main au bossu.

Mais comment sortir d'ici? reprit-elle ensuite.

Dam! voyons, cherchons un peu les moyens à nous deux.

Ah! mon Dieu, on monte l'escalier...

Bigre! si la vieille était dégrisée et qu'elle m'eût vendu!

Là!... là! fit Alix en désignant la seconde chambre.

A peine Clopinet et la fille du sonneur avaient-ils disparus, que Jean Garnier entra, suivi de Simon.

Personne s'écria le boucher avec colère. — Ah! j'y suis, la princesse est dans son boudoi!

Tu es sûr que nous n'avons pas été suivis?

Etienne et ses compagnons ont eu beau rô-

de la vie publique; mais on sait combien il est dangereux d'opposer une invincible résistance aux pressantes aspirations des hommes qui désirent une réforme; les gouvernements les plus stables ont toujours été ceux qui savaient le mieux se plier aux exigences nécessairement variables de l'opinion publique, ceux qui ont trouvés dans leurs amis les plus dévoués des conseillers sincères et au besoin hardis.

C'est l'honneur de l'Empire d'avoir prévu et, quoiqu'on en dise, provoqué cette situation. Quand on a rendu à la Chambre des députés la publicité de ses séances, quand on a appelé les ministres à justifier leurs actes devant les représentants de la nation, quand on a délivré la presse périodique de ses entraves les plus gênantes, on savait bien que le Corps législatif prendrait une part de plus en plus influente à la direction des affaires, on savait bien que les discussions des journaux provoqueraient de plus en plus les citoyens à s'intéresser aux grandes questions politiques; on savait, en un mot, qu'on introduisait dans la Constitution un élément de lutte et de progrès.

Aussi sommes-nous bien éloignés de soutenir le moins du monde les rares partisans de l'immobilité. Nous n'avons jamais prétendu qu'il n'y eût rien à faire, et nous nous sommes toujours montrés prêts à discuter les réformes demandées, à la seule condition qu'on acceptât tout d'abord le terrain légal, et qu'on ne fit pas de la liberté une menace pour l'ordre. Nous ne combattons que les irréconciliables; encore les croyons-nous beaucoup moins nombreux qu'on ne le prétend, moins nombreux qu'ils se croient eux-mêmes. Ils diminueront d'autant plus que les amis du gouvernement se sentiront eux-mêmes disposés à leur enlever tout prétexte; les passions de quelques-uns disparaîtront, pour ainsi dire, noyées dans le mouvement général, et le radicalisme sera progressivement absorbé par le grand parti démocrate et libéral, qui devient de jour en jour plus fort et plus résolu sans cesser d'être aussi modéré, aussi attaché à l'ordre, aussi dévoué à la conservation des bases essentielles de la société moderne.

Nous serons d'autant plus rassurés que nous verrons la majorité parlementaire plus disposée à faire à la minorité des concessions utiles et justes, le gouvernement plus disposé à accueillir les réclamations de la minorité dans ce qu'elles ont de légitime, à écouter les conseils de la majorité. Cela vaut mieux que d'enfermer la minorité dans un cercle étroit et inflexible où elle se fortifie en s'irritant: ce sont les dignes qui font déborder les torrents.

R. FRARY.

Ainsi que nous l'avons annoncé à diverses fois, le gouvernement est décidé à réduire au strict nécessaire le chiffre de l'armée active. On peut interpréter dans ce sens l'ajournement par ordre ministériel de toute distribution d'effets de remplacement au titre du troisième trimestre 1869 aux hommes susceptibles d'être envoyés en congé de semestre. Ainsi le gouvernement fait dès à présent, jour du bénéfice de la loi de 1868 les militaires liés au service sous l'empire des lois antérieures. Ce sont là, dit la *Presse*, les indices certains des intentions du ministre de la guerre de rendre au pays et à l'agriculture le plus de bras possible, de n'en conserver sous les drapeaux que le nombre strictement nécessaire à la sûreté et à la police intérieures, afin de diminuer autant que possible les dépenses du budget de la guerre.

der autour de votre étal, bernique! nous sommes plus malins qu'eux! répondit Simon.
— Ça get leur a cependant entendu dire qu'Alix était à Gentilly.
— Eh bien! ils y sont venus et n'ont rien trouvé... voilà tout!
— Possible! mais Ça get n'est pas resté longtemps à l'étal aujourd'hui, s'ils s'étaient emparés de lui... si...
— Allons donc! vous avez toujours des frayeurs qui n'ont pas le sens commun, patron! D'ailleurs, vous vous êtes bien tiré de casse-cous plus difficiles que ça!
— N'importe! s'écria Jean Garnier avec rage, fussent-ils amener contre moi tous les Guets de la France, je ne leur rendrai pas cette jeune fille, car je l'aime!... et son mépris n'a fait qu'accroître ma passion!
Il fixa la porte de la chambre où se trouvait Alix.
— Qu'est-ce que ça peut vous faire de la rendre? goguenarda Simon, — si vous la rendez telle que Mauduit lui-même vienne vous supplier de l'épouser...
— C'est vrai!... dit Garnier d'un air sombre; je l'ai respectée!...
— Eh! eh! je serais plus avancé que vous, moi!
— Oui... par la violence, n'est-ce pas?
— Oh! vous ne réussirez pas autrement... Elle a un talisman, la petite!
— Lequel?
— Son amour pour le teinturier. Et dam! à votre place... demain... cette nuit même... hé!

Correspondances

« Paris, 4 Juillet 1869.

» La demande d'interpellation formulée par M. du Miral et par un grand nombre de députés est l'événement du jour à la Chambre et dans le public. Les auteurs et signataires de la motion dite du tiers-parti (qu'est-ce que le tiers-parti?) sont désorientés. La majorité demande du premier coup, plus et mieux qu'ils n'ont réclamé eux-mêmes. Si bien que les voilà forcés de quitter leur maigre guidon pour se ranger sous l'ample drapeau du libéralisme conservateur qui est celui de la France.

» Ajoutons que la proposition dont il s'agit ne s'attachant qu'à la réforme parlementaire, n'exclut aucunement, loin de là, les améliorations économiques et administratives. Sous peu de jours, le parti conservateur formulera son programme à cet égard. Nous ne risquons pas d'être démentis par l'événement en disant que ce programme, sans s'égarer dans les exagérations utopistes, traduira exactement les aspirations manifestées par le pays aux élections de 1869.

» A la suite d'un débat auquel ont pris part MM. Peyrusse et M. Justin-Dorand, le député « contesté » des Pyrénées-Orientales, lequel a demandé lui-même une enquête sur les faits bruyamment signalés par M. Jules Simon, la Chambre a renvoyé au bureau qu'il concerne, l'examen du dossier électoral.

» On croit que l'élection des secrétaires aura lieu lundi. A l'ouverture de la séance, les demandes d'interpellation seront déposées; d'abord celles qu'on connaît, ensuite, dit-on, deux autres: l'une sur les troubles de Paris, l'autre sur la question romaine.

» Un journal prétend savoir que M. Buffet, député, a eu vendredi dernier à l'issue de la séance du corps législatif une longue entrevue avec l'Empereur. Cette nouvelle est d'une complète inexactitude.

» On fait circuler dans Paris depuis deux jours, une pétition adressée au Sénat en vue du rétablissement de l'élection du conseil municipal. On mande de Lyon qu'il s'y organise une manifestation analogue.

» En Espagne, tous les partis ne semblent pas se résigner à la nouvelle situation. Une dépêche télégraphique annonce la publication d'un manifeste de D. Carlos. D'autre part, on apprend que des bandes de « brigands » sont formées sur divers points de la Péninsule.

En temps et en pays de révolution, rien de si commun que cette épithète de « brigands » appliquée à des insurgés.

» L'incertitude continue, à Paris, sur le choix du successeur de M. de Goltz; il n'est plus question de M. le baron d'Arnim pour ce poste considérable.

» Dès la sanction de leurs élections multiples, MM. Gambetta, Bancel, Jules Simon et Ernest Picard feront connaître leur option pour Marseille, Lyon, Bordeaux et Montpellier. On dit à la Chambre que l'intention du gouvernement est de convoquer sans retard les électeurs des quatre circonscriptions de Paris. La lutte est même déjà commencée, discrètement, mais activement. Plusieurs « réunions privées » ont été tenues afin de discuter les candidatures, organiser la propagande et former des comités d'action. Et les conservateurs libé-

hé! voilà mon opinion.

— Elle est là... seule... allons! plus de ménagements! aujourd'hui même, la belle Alix sera la maîtresse de Jean Garnier.

— Je m'en vais rejoindre la surveillante Pernelle.

— Surtout, fais bonne garde.

— Oui, maître, au revoir!... je vous souhaite douce et joyeuse nuit.

Jean Garnier, resté seul, crispait ses mains avec colère. On eût dit qu'un violent combat se passait dans son âme.

— Allons! le sort en est jeté, se dit-il en se précipitant vers la chambre d'Alix.

Sur le seuil de cette chambre, parut soudain la fille du sonneur.

Mais, avant de raconter le drame qui dénoua cette rencontre, il faut que nous retracions un fait qui influa bizarrement sur l'avenir de quelques-uns de nos héros.

XVII

Une émeute au faubourg Saint-Marcel.

Malgré l'esprit d'hésitation dont Charles IX donnait des preuves en toutes circonstances, Catherine de Médicis n'avait pas encore gagné la partie dans le grand drame politique qu'elle se plaisait à agencer.

En un mot, — malgré les pièges dont elle entourait les sentiments et les passions de son fils, malgré, enfin, l'horrible comédie de la *Tour des*

raux, que font-ils? Les conservateurs-libéraux ne font rien. Ils assistent aux préludes de la prochaine bataille électorale comme ce naufragé regardant jouer aux osselets deux sauvages qui l'avaient capturé. La partie consistait à savoir s'il serait mangé par le plumet rouge ou par le plumet jaune.

» Un journal satirique désigne ainsi M. Raspail siégeant, Aaron de la pharmacie, sur les hauteurs de la Montagne: « Boutonné jusqu'au menton et tout de noir vêtu, seul à son banc et sans satellites, le vieux Raspail a l'air d'un alchimiste du temps de Thomas d'Aquin. On le surnomme Albert le Grand. »

» Le bruit est répandu au palais que l'information relative au complot contre la sûreté de l'Etat touche à son terme. M. de Gonet adressera cette semaine son rapport à la Chambre du conseil. Un certain nombre d'inculpés ont été mis en liberté. On dit que parmi ceux que maintiendrait la prévention, figurent plusieurs personnes de la province.

» Le vice-roi d'Egypte s'occupe d'organiser une Légion étrangère recrutée en Europe et principalement en France. A ce propos, disons que l'appellation érudite du *Kedive* ou *Kédive* n'est point le véritable titre de l'illustre voyageur. La dénomination exacte est *Kidivi Missr*. *Kidivi* est un mot persan qui signifie souverain; *Missr* est arabe, et signifie Egypte.

» Avant de quitter Paris, où ils reviendront le mois prochain pour la grande séance annuelle, les membres de l'académie française ont déjà conféré sur le successeur à donner à M. de Lamartine. Les candidats mis en avant sont le père Hyacinthe par le parti des « ducs » et M. Théophile Gautier par le parti des « philosophes ».

» On voit en ce moment à Paris plusieurs prêtres étrangers, âgés et portant de longues barbes avec des chapeaux à glands rouges. Ce sont des évêques d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, etc., qui viennent assister au concile œcuménique. Ils profitent de l'occasion pour visiter Paris et la France. Quelques-uns d'ailleurs sont nos compatriotes.

» Une feuille religieuse publie ces détails au sujet de la grande assemblée catholique: « Les séances du concile seront divisées en trois catégories: publiques, semi-publiques et secrètes. Les séances secrètes étant exclusivement réservées à l'épiscopat, les ambassadeurs y seront remplacés par un des membres de leur épiscopat. Ils pourront adresser au synode général les communications de leurs gouvernements. »

» M. Haussmann fait école à l'étranger. La municipalité de Berlin négocie en ce moment un emprunt de trois millions de thalers dont le tiers est destiné à la construction d'un hôpital. Huit cent mille thalers seront affectés à un hospice d'aliénés et le reste aux embellissements de la ville.

» La famille Rothschild ne court pas risque de manquer de logis. Le baron Gustave, c'est le nom sous lequel on désigne le Nabab de la rue Lafitte, vient d'acheter, pour la bagatelle de deux millions huit cent mille francs, l'hôtel de la princesse de Beaufremont dans les Champs-Élysées.

» On a de bonnes nouvelles de l'escadre cuirassée de la Manche, qui vient d'entreprendre une campagne d'été sous les ordres du contre-amiral de Dompierre d'Hornoy.

Pour extrait: A. Layton.

astrologues, le roi tentait encore parfois d'échapper à la domination morale de sa mère.

On eût dit qu'un instinct secret le poussait à défaire, quelques heures après, ce que, la veille, il avait commencé à construire.

C'est ce qui arriva d'une façon marquante, dans la circonstance où nous nous trouvons, et que démontrèrent les faits que nous allons raconter.

Certes, Charles IX n'éprouvait pas, pour la reine Elisabeth d'Autriche, sa femme, cette passion qui rend aveugle à comprendre le sens des entretiens avec l'objet aimé; néanmoins, à défaut d'amour, le monarque avait dans sa compagnie une confiance basée sur l'estime et le respect dû à une vertueuse nature.

De même qu'il l'avait fait plusieurs fois déjà, lorsqu'il se trouvait poussé à une suprême extrémité, Charles voulut consulter Elisabeth d'Autriche, au sujet des volontés de la reine-mère à son égard.

Revenu de la *Tour des astrologues*, le roi reconduisit Catherine à la porte de ses appartements puis se rendit dans la chambre à coucher de la reine.

Elisabeth reposait dans un lit à colonnes torses, surélevé du parquet par quelques marches en palissandre.

Une veillesse brûlait sur une table, près de laquelle était assise une dame d'honneur, prête à donner à la reine les médicaments ordonnés par la science, — car Elisabeth souffrait depuis quelque temps déjà d'une affection de poitrine, du moins, on le supposait.

La suite au prochain numéro.

Nouvelles de Rome

On écrit de Rome, 1^{er} juillet:

« Les cérémonies de la fête de Saint-Pierre ont attiré, cette année, moins d'étrangers que par le passé. Il y en avait à peine 10,000. Cela s'explique si l'on considère que la plupart des personnes, en état de faire le voyage de Rome, ont mieux aimé attendre l'époque de l'ouverture du Concile.

» Au reste, ces cérémonies se sont accomplies avec la solennité ordinaire.

» Hier matin, à dix heures, le Saint-Père a chanté la messe d'une voix pleine et forte, à l'autel papal de St-Pierre. La cour occupait des sièges disposés dans l'abside, le corps diplomatique des tribunes d'honneur. Pendant cette messe, la vieille statue de bronze de Saint-Pierre est habillée en pape. La cérémonie n'est pas suivie de la bénédiction *urbi et orbi* comme le jour de Pâques.

Il est probable que la Cour fera quelques excursions à la campagne pendant la saison des chaleurs, mais elle n'y séjournera pas.

Il n'est pas vrai non plus que la Porte veuille expulser les Jésuites de l'Empire Ottoman, parce que la Cour de Rome a excommunié les élèves du collège mixte de Galata-Serai et leurs parents. La Cour de Rome, fidèle à son principe déjà exposé l'année dernière, a simplement enjoint aux confesseurs de refuser l'absolution aux parents qui placeraient leurs enfants en qualité d'internes dans un établissement où l'on ne professe extérieurement aucune religion positive.

On a constaté huit cas de désertion depuis le 24, trois dans la légion et deux dans les chasseurs indigènes à Rome, et trois dans les zouaves, à Acquapendente.

La corvette pontificale *Immaculée Conception*, qui n'est à proprement parler qu'un yacht est partie hier pour Toulon, où elle doit subir certaines opérations de radoub.

Il est question, dit la *France*, dans plusieurs journaux du prochain remplacement de Mgr Chigi, nonce de Saint-Père à Paris. Cette nouvelle repose sur la supposition que Mgr Chigi serait compris dans les prochaines promotions au cardinalat. Il est vrai qu'elle peut se vérifier d'un jour à l'autre, mais jusqu'à présent on doit du moins la considérer comme prématurée.

Pour extrait: A. Layton.

Une lettre d'Espagne.

Pour apprécier exactement la situation de l'Espagne, il faut se dégager de tout parti pris pour ou contre la révolution de septembre. La lettre qu'on va lire et qui nous est adressée de Madrid par un résident français, offre ce caractère d'impartialité desintéressée. Nous la recommandons à nos lecteurs.

« Madrid, 2 juillet 1869.

« Vous me demandez mes impressions sur la nouvelle crise que traverse la Péninsule. Elles sont bien différentes de celles qui, d'après les journaux français, existent de l'autre côté des Pyrénées.

« J'éprouve une grande surprise en voyant les commentaires que l'on fait sur la régence du maréchal Serrano, les hypothèses auxquelles on se livre sur son intention de remettre la couronne à tel ou tel candidat, sur l'attitude du maréchal Prim et la probabilité de tel ou tel dénouement réactionnaire ou révolutionnaire. On voit plus clair ici. Le maréchal Serrano est justement fier du poste élevé qu'il occupe, mais quiconque connaît son esprit chevaleresque sait bien qu'il est incapable d'appeler au trône un monarque qui ne mériterait pas les sympathies de la nation.

« Les anciens rapports du maréchal avec le duc de Montpensier sont beaucoup restreints depuis la formation de la régence. En cet objet comme pour tout, il est bon de le répéter, Serrano s'inspire de la volonté des cortès. Or celles-ci sont manifestement et presque unanimement contraires à une restauration orléaniste.

» Quant à Isabelle et à son fils, le prince des Asturies, le maréchal Serrano, principal auteur de la révolution qui s'est accomplie au cri de: *A bas les Bourbons!* ne saurait s'entendre avec eux. Les journaux français qui annoncent une abdication, accompagnée d'un manifeste de l'ex-reine au peuple espagnol, ne savent pas à quel point était décrié le régime tombé en septembre. Lors qu'un trône croule ainsi, le relever est impossible.

» Pour ce qui est enfin du duc de Madrid (le *Terso*, comme on l'appelle ici), il est vraiment inutile d'en parler. Personne de sérieux ne pourrait s'imaginer qu'il puisse égarer l'Espagne, et encore moins qu'il se

mette d'accord avec les chefs du gouvernement actuel. Autre analogie avec la France: le parti légitimiste n'existe plus, en Espagne, qu'à l'état de souvenir. Il est comme chez nous aussi, respecté, honoré, mais il a perdu toute influence, toute espérance politique.

» Vous me dites qu'on s'occupe, et même qu'on s'inquiète, en France, des sentiments et des projets du maréchal Prim. Cela se comprend, lorsqu'on se reporte au passé orageux de l'illustre soldat, mais rien n'autorise à penser qu'il nourrisse quelque secret dessein contre un ordre de choses auquel il doit, en définitive, la plus belle position qu'il ait rêvée: président du conseil des ministres! Ne croyez pas, d'ailleurs, que le rôle de Bonaparte ou de Cromwell soit si facile que cela à jouer en Espagne. Quant à plager Monck, le maréchal est, pour un tel rôle, bien trop indépendant et bien trop orgueilleux.

» Reste le parti républicain. On s'exagère son importance, mais elle est considérable et ne peut que grandir si la démocratie espagnole sait se tenir dans le bon sens et la modération. C'est le conseil et l'exemple que lui donnent ses chefs à Madrid, dans les grandes villes, jusque dans les campagnes. Il y a là un grave danger pour l'institution monarchique. Si les têtes légères n'y font pas attention, les esprits clairvoyants s'en préoccupent. Qu'est-ce que le régime actuel de l'Espagne, si non une République avec un président élu et temporaire? Il est sage de hâter le rétablissement du trône; ne s'apercevant pas qu'il leur manque, les espagnols seraient dans le cas de vouloir s'en passer définitivement. Mais, d'autre part, où est le prétendant acceptable? Ceux qui postulent sont dédaignés, ceux qui sont sollicités refusent un si beau métier, le métier de roi, de ce côté comme sur l'autre versant des Pyrénées!...»

Pour extrait: A. Layton.

Les Catholiques en Pologne

On écrit de Varsovie, 30 juin:

« Nous apprenons l'internement à Perm d'un nouvel évêque de Pologne, Mgr Meyerzak. A ce propos, nous croyons intéressant de faire connaître la situation de l'Eglise catholique dans le royaume. Il n'y a plus qu'un évêque diocésain et un évêque auxiliaire pour huit diocèses. Deux évêques ont été déportés, on a violemment supprimé un diocèse. Il reste un archevêque (celui de Varsovie) un évêque, celui de Plock et deux administrateurs (de l'archevêché de Varsovie) déportés. Un administrateur (celui de Lublin) est en fuite à Léopol et deux évêques sont morts au moment où on les déportait. Les autres sièges vacants par suite de décès des évêques restent vides.

» Voilà pour le royaume. Dans les autres provinces, deux évêques (celui de Vilna et celui de Kamieniec) dont on a supprimé le diocèse) sont exilés au fond de la Russie. »

Chronique locale.

Nous informons nos abonnés que, pendant la session actuelle du Corps législatif, nous pourrions leur servir le Compte-Rendu analytique des séances. Ceux d'entre eux qui désirent recevoir ces suppléments, sont priés, de nous adresser leurs demandes dans le plus bref délai, (s'ils veulent avoir la session complète). Le prix de la souscription pour cette session et la prochaine dont chacun prévoit l'importance est de 3 fr. en sus de l'abonnement.

Les souscripteurs recevront avec le numéro de ce jour les séances des 2, 3, 5 juillet.

Le Conseil de Révision du Lot se réunira, à la Mairie de Cahors, lundi 19 du courant, à 2 heures 1/2 du soir pour l'admission de remplaçants et substituants qui, trois jours avant, auraient fait dépôt de leurs pièces, à la Préfecture (division des affaires militaires).

Le ministre de la guerre vient de décider que le conscrit réformé par le Conseil de révision pour infirmités ou défaut de corps, ne peut, en aucune façon, être admis à occuper dans la garde mobile un emploi ou un grade quelconque.

M. Choquet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées à Cahors, a été désigné pour procéder, dans le département du Lot, aux examens préalables à l'admission à l'Ecole des Mineurs de Saint-Etienne.

La foire du 1er juillet, à Cahors a été troublée par les travaux des champs. Légère hausse sur le prix des bœufs de culture.

Entrepot des vins et eaux-de-vie de Cahors. La Commission d'entrepôt porte à la connaissance des intéressés que les demandes, avec pièces à l'appui, tendant à obtenir le poste de Directeur de l'entrepôt des vins et eaux-de-vie à Cahors, devront être adressées avant le 15 août prochain, terme de rigueur, au secrétariat du Comice Agricole du Lot, rue du Lycée.

L'élection de M. le Comte Murat, député du Lot, a été validée dans la séance du corps législatif de samedi.

Dans la liste des députés qui vient d'être dressée d'après l'ordre numérique des suffrages obtenus, M. le comte Murat occupe le premier rang et M. Deltheil le 31e. On sait que le nombre des députés est de 292.

Un incident a été soulevé à propos de l'élection du comte Murat dans le Lot, qui, s'il eût fait invalider cette élection, entraînerait aussi l'annulation de celles des députés de la Seine. La circonscription de M. le comte Murat, comme celles de la Seine, compte plus de 35,000 électeurs; était-ce une raison pour casser le vote de ceux-ci, afin de le leur faire recommencer dans des circonscriptions remaniées? La Chambre a résolu la question par la négative.

On rappelle aux anciens soldats de la république et du premier empire que les préfets étant spécialement chargés de l'instruction des demandes en concession de pensions créées par la loi de 1869, c'est à eux exclusivement qu'il appartient de faire parvenir au ministère de la guerre, après examen, les demandes d'états de services qui s'y rattacheront. Jusqu'à nouvel ordre, il ne sera donné suite qu'aux demandes adressées par cette voie.

Cette occasion, les anciens militaires ne doivent pas oublier: 1° Que les titulaires de secours viagers n'ont à produire aucune justification nouvelle de leurs services.

2° Qu'il est également inutile de produire de nouvelles justifications de même genre qui auraient déjà été faites auprès de la grande chancellerie de la Légion d'honneur en vue d'obtenir un secours viager, bien que ce secours n'ait pas été concédé;

3° Que les anciens militaires qui possèdent des certificats authentiques de leurs services, quelles qu'en soient la forme et la date, doivent se borner à produire ces pièces à la préfecture de leur département, et non en demander de nouvelles, les justifications antérieures étant suffisantes.

4° Enfin que pour réclamer le bénéfice de la loi précitée du 5 mai 1869, il faut remplir l'une des trois conditions définies par l'article 1er de cette loi, savoir: Deux années de service,

Deux campagnes, Une blessure grave reçue dans le service.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 31 mai au 5 juin 1869.

- Mathématiques élémentaires. Philosophie. Physique. Mathématiques préparatoires. Histoire. Histoire naturelle. Mathématiques. Thème latin. Version latine. Calcul. Lecture. Mathématiques. Comptabilité. Mathématiques.

Un journal du soir annonce que M. Gambetta vient de partir pour Causerets. « Les médecins » de l'honorable député lui auraient interdit tout discours politique jusqu'à nouvel ordre.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'ouverture de la section de Libourne à Bergerac, a eu lieu lundi, pour le service des voyageurs et des marchandises. A cette occasion, la Compagnie d'Orléans vient de fixer la marche des trains sur cette nouvelle voie.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances. Rouis (Claire), rue des Boulevards. Soulié (Louise), rue Vayrols. Mariages. Labarthe (Elienne), garçon manuisier 26 ans de Capdenac et Cros (Catherine), couturière, 22 ans de Cahors. Décès. Jordanet (Marie-Rosalie), propriétaire, 50 ans, veuve Pécon née à Laparra, à Bégons.

ROSE DE MONTAL

LÉGENDE DU QUERCY. Par Jeanne de Cessac. La fête de Rose. Plus d'espoir! Plein d'espoir! Par un effet du hasard de l'ordonnance hiérarchique du festin, Diane de Genouilhac se trouva placée à côté d'Amaury de Castelnau. Elle crut dont inutile d'attendre pour s'en apercevoir l'heure de la présentation à laquelle devait présider Rose et qui avait été oubliée dans le tumulte des cérémonies préliminaires; et tout en remarquant le jeune homme d'un acte de courtoisie banale, dont il était d'usage autrefois comme maintenant de gratifier les dames près desquelles on se trouvait placé à table; elle lui dit en souriant avec autant de douceur qu'en comportait son altière physionomie: Nos pères sont amis, sire de Castelnau, et le château d'Assier sera très honoré d'abaisser son pont-levis et d'ouvrir sa poterne pour vous recevoir. J'aurai l'honneur d'en profiter, noble damoiselle, quand mon père se rendra en visite chez le seigneur Galliot; — on dit le château

ANNONCES JUDICIAIRES.

Arrondissement de Figeac

ÉTUDE de M. MARIUS-BÉTILLE, avoué licencié près le Tribunal civil de Figeac (Lot).

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte passé devant Maître Ernest Trassy, notaire à Saint-Céré, les vingt-deux et vingt-huit janvier mil huit cent soixante-neuf, Monsieur Isidore Bex, Directeur de l'enregistrement et des domaines, officier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, lieutenant-colonel de la milice d'Oran (Algérie), demeurant et domicilié audit Oran, a acquis du sieur Pierre Irondele, maître d'hôtel, demeurant et domicilié à Gramat, et de la demoiselle Anne Irondele, célibataire, sans profession, demeurant et domiciliée à Mayrinhac-Lentour, agissant, chacun, en ce qui le concerne et, en tant que de besoin, solidairement, moyennant le prix de 5,600 francs, payables après la justification des mains-levées des hypothèques inscrites et de la purge des hypothèques légales:

1° Une pièce de terre située sur la commune de Mayrinhac-Lentour, appelée la Combe-de-la-Plane, et portée au plan cadastral de ladite commune, sous le numéro 144 de la section C, pour une contenance de trois hectares, trois ares, quatre-vingt centiares;

2° Une petite parcelle de pâture, sise au même lieu et au même tènement, et portée aux mêmes plan et section, sous le numéro 145, cette parcelle forme le complément du même numéro qui a été vendu audit Monsieur Bex, par lesdits Irondele, suivant acte au rapport dudit Maître Trassy, notaire, le dix-sept avril mil huit cent soixante-sept.

Les deux immeubles vendus sont contigus et confrontent dans leur ensemble, à propriété de la demoiselle Irondele du côté du nord, du midi à propriété de Monsieur Bex, du couchant à propriété de Lamothe et du levant à chemin public.

Copie collationnée dudit acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac, le trois avril dernier, et l'expédition du procès-verbal de dépôt a été signifiée:

1° A Monsieur le procureur Impérial près le tribunal civil de Figeac, demeurant audit Figeac;

2° A la dame Candide Vitrac, sans profession, épouse dudit sieur Pierre Irondele; l'un des vendeurs, et, à ce dernier pour la validité, tous les deux demeurant à Gramat.

Ladite notification a été faite à Monsieur le procureur Impérial, suivant exploit de Delsol, huissier, à Figeac, en date du trente avril dernier, enregistré, et audit sieur Irondele, suivant exploit de Bex, huissier, à Saint-Céré, en date du vingt-quatre mai dernier, enregistré.

Cette insertion est faite en conformité de l'avis du conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept, approuvé le premier juin suivant; et a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Arrondissement de Figeac

ÉTUDE de M. MARIUS-BÉTILLE, avoué licencié près le Tribunal civil de Figeac,

EXTRAIT DE DEMANDE DE Séparation de Biens

Par exploit de Carayrou, huissier à Livernon, en date du six juillet courant, enregistré, la dame Sophie Latapie, sans profession, épouse du sieur Charles-Léon Amoureux, propriétaire, tous les deux demeurant et domiciliés à Assier, a formé devant le tribunal civil de Figeac, une demande en séparation de biens contre son dit mari et a constitué pour son avoué sur cette demande Maître Marius Bétille,

— Et sans doute, pour la circonstance, en l'honneur de notre Rose, vous n'avez manqué de composer quelque poésie, qui n'attend que la viole de notre amie pour se faire applaudir par tous?

— Ma compagne d'enfance n'a pas besoin de cet hommage éclatant pour lui redire le souvenir que j'ai conservé de nos premiers jeux. Elle sait bien qu'elle a un véritable frère en Amaury de Castelnau, et ce n'est pas le rôle d'un frère de chanter les charmes de sa sœur devant si nombreuse assemblée.

Mais comme cette affirmation toute fraternelle était compliquée d'un regard significatif à l'adresse de la reine du jour; Diane qui avait le coup-d'œil perçant, dut se tenir pour avertie, et reprit sur un ton plus sérieux:

— Moi aussi, noble sire, j'aime les livres et la poésie, et quand vous viendrez à Assier, vous trouverez tout un arsenal savant, où il vous sera permis de puiser à votre aise.

— Je n'avais pas besoin de ce nouvel attrait pour m'y conduire, répondit galamment Amaury, mais il complètera heureusement ma visite à la noble châtelaine dont la bonté et les grâces veulent bien être mes aimables introductrices.

A dater de ce jour, Diane pensa beaucoup au bel Amaury tout en espérant sa visite qui se faisait bien attendre. Pendant que celui-ci tout au souvenir de Rose, ne songeait à sa belle compagne que pour se livrer à une comparaison dont la châtelaine d'Assier eût été bien courroucée si elle avait pu deviner à quel point elle était peu flatteuse pour elle.

avoué près ledit tribunal, demeurant audit Figeac, rue du Pin.

Arrondissement de Figeac

ÉTUDE de M. Marius BÉTILLE, avoué-licencié à Figeac rue du Pin.

VENTE PAR Autorité de Justice A SUITE DE SURENCHÈRE

Par procès-verbal de CAVARROC, huissier, en date du dix mars mil huit cent soixante-neuf, visé conformément à la loi, enregistré et transcrit avec l'exploit de dénonciation, au Bureau des Hypothèques de Figeac.

Monsieur HIPPOLYTE BIZOT, négociant, domicilié à Figeac, a fait saisir, à l'encontre de JEAN LEYGUES, dit PEYRE, cultivateur, domicilié à Ournes, commune de Capdenac, débiteur originaire, et à l'encontre aussi d'ANTOINE FRAUCIEL, marchand de bois, demeurant et domicilié audit Figeac, pris en qualité de tiers-détenteur, divers Immeubles situés sur les communes de Capdenac et de Lentillac, savoir:

Sur la commune de CAPDENAC.

1° Une Terre située au lieu dit Ournes, commune de Capdenac, portée à la matrice cadastrale de ladite commune de Capdenac, sous le numéro 185, section D, deuxième et troisième classes, pour une contenance de seize ares soixante centiares, et un revenu de quatre francs douze centimes;

2° Une Vigne sise au lieu dit Les Roucan, commune de Capdenac, portée auxdites matrice et section, sous le numéro 640, troisième et quatrième classes, pour une contenance de trente-sept ares cinquante centiares, et un revenu de cinq francs dix-neuf centimes;

3° Un Pré situé au lieu dit Donzac, commune de Capdenac, porté auxdites matrice et section, sous le numéro 778, deuxième classe, pour une contenance de vingt ares sept centiares, et un revenu de huit francs trois centimes.

Sur la commune de LENTILLAC.

4° Une Terre sise au lieu dit le Causse, commune de Lentillac, portée à la matrice cadastrale de ladite commune de Lentillac, sous le numéro 797, section C, troisième et quatrième classes, pour une contenance de neuf ares soixante-quinze centiares, et un revenu de un franc vingt-un centimes;

5° Une Vigne sise au lieu dit les Combes, portée auxdites matrice et section, sous le numéro 672, troisième classe, pour une contenance de quatre ares dix centiares, et un revenu de trois francs cinquante-trois centimes.

Cette Vigne a été détruite et convertie en Terre labourable.

6° Enfin, une Terre sise au lieu dit les Claires, portée auxdites matrice et section, sous le numéro 673, deuxième et troisième classes, pour une contenance de dix-sept ares vingt centiares, et un revenu de cinq francs soixante-huit centimes.

Les Immeubles ci-dessus désignés sous les numéros 1, 2, 3, et situés sur la commune de Capdenac, formaient le premier lot de la saisie pratiquée à la requête de Monsieur Bizot, et ont été adjugés par jugement du Tribunal civil de Figeac, en date du dix-huit juin mil huit cent soixante-neuf, moyennant le prix principal de MILLE CINQ CENT SOIXANTE-CINQ FRANCS, à Maître DUSSET, avoué, qui a fait déclaration de command en faveur de FRANÇOIS BESSIÈRES, propriétaire, domicilié à Lasteyrières, commune de Capdenac.

Ceux désignés sous les numéros 4, 5 et 6, situés sur la commune de Lentillac, formaient le deuxième lot desdits Biens saisis à la requête de Monsieur Bizot, et ont été adjugés par le jugement sus-énoncé, moyennant le prix principal de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS, à Maître BÉTILLE, avoué, qui a fait déclaration de command en faveur de FRANÇOIS

II. BELLE AURORE TRISTE SOIR.

A quelque temps de là, l'époque des fêtes était passée, la nature avait pris son voile d'automne, les arbres commençaient à se dépouiller, les grands feux dans les immenses cheminées à jeter leurs vives flammes, et sous leurs grands manteaux se murmuraient quelques bruits de guerre encore sans grande portée, mais avec une persistance qui annonçait que les esprits, loin de se calmer, se préparaient tous les jours davantage à l'assaut ou à la résistance.

Quoique divisés par des querelles de voisins, les sires de Montal et de Castelnau marchaient sous la même bannière, et c'était le seigneur d'Assier, Galliot de Genouilhac, grand maître de l'artillerie du roi et de ses forces pour la province du Quercy, qui était leur capitaine.

Déjà plusieurs conférences avaient eu lieu entre ce dernier et chacun de ses nobles voisins, lorsqu'en revenant d'une promenade dans les bois, la gentille Rose se trouva tout à coup au détour du chemin en présence des sires de Castelnau, chevauchant en promenade avec leur escorte. D'abord elle eut bien peur et les roses quittèrent ses joues pour refluer vers son cœur, car la vue du vieux gentilhomme ennemi de son père, et père de son ami, lui causa une grande émotion; mais comme un courtois chevalier qu'il était, le père d'Amaury salua la jeune châtelaine de la manière la plus respectueuse et la plus galante, et sans lui dire un mot continua sa promenade. Il n'en fut pas de même de son fils

MOISSET, cultivateur, domicilié à Lacaze, commune de Lentillac.

Par acte fait au greffe du Tribunal civil de Figeac, le vingt-six juin mil huit cent soixante-neuf, Joseph NIGOU, maître d'hôtel à Figeac, a surenchéri les deux lots sus-désignés, et élevé le prix du premier lot, comprenant les immeubles sur la commune de Capdenac, à la somme de MILLE HUIT CENT VINGT-SIX FRANCS, et celui du deuxième lot, comprenant les Immeubles situés sur la commune de Lentillac, à CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT FRANCS, et il a constitué, pour son avoué, M. BOUSQUET-POINTIE qui a dénoncé, en la forme de droit, cette surenchère, à Maîtres DUSSET et BÉTILLE, avoués des adjudicataires.

En conséquence, les Immeubles ci-dessus désignés seront remis aux enchères en DEUX LOTS:

PREMIER LOT.

Le premier lot se composera de ceux situés sur la commune de Capdenac, portés à la désignation, sous les numéros 1, 2, 3. Mise à prix de ce lot: MILLE HUIT CENT VINGT-SIX FRANCS, ci..... 1,826 fr.

DEUXIÈME LOT.

Le deuxième lot se composera des Immeubles situés sur la commune de Lentillac, portés à la dite désignation, sous les numéros 4, 5 et 6. Mise à prix de ce lot: CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT FRANCS, ci..... 578 fr.

La nouvelle adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice, à Figeac, rue du Griffoul, le MARDI VINGT-UN JUILLET mil huit cent soixante-neuf, à neuf heures du matin.

Le cahier des charges et conditions de la vente, est déposé au Greffe du Tribunal.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Maître MARIUS BÉTILLE, avoué, demeurant à Figeac, rue du Pin, occupe pour le poursuivant.

Pour extrait certifié:

A Figeac, le vingt-huit juin mil huit cent soixante-neuf.

BÉTILLE, avoué.

LA NATIONALE

(Ancienne Compagnie Royale), COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Garantie 90 millions

Augmentation du revenu par la rente viagère — Constitution immédiate d'un patrimoine par l'assurance en cas de décès.

Participation aux bénéfices de la Compagnie.

Prospectus et renseignements au siège de l'administration, à Paris, rue de Grammont, et à Cahors, chez M. Francès.

La Chasse illustrée.

Deuxième année; publiée chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire du même format que l'Illustration ou le Mode illustré, sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles récits saisisants, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 52 numéros, ou 5 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs quelque soit le rang de la société auquel ils appartiennent. — Un numéro est envoyé gratis tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'administration.

LE TOUR DU MONDE

Nouvelles journales des Voyages, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77, Paris.

venu après lui, et qui mit pied à terre pour s'avancer vers Rose.

— Ne craignez-vous pas les remontrances? dit celle-ci, cette fois toute rougissante, mais en souriant de plaisir.

— Si je dois en recevoir, damoiselle, ce sera avec bonheur que je les endurerai pour votre service, répondit galamment Amaury.

— J'avais bien envie de parler à Monseigneur votre père, quand je l'ai vu passer près de moi, cher Amaury, mais je n'ai pas osé; et maintenant je m'en veux de n'avoir pas eu plus de courage. C'est cependant le moment de la réconciliation, puisqu'on dit que tous les gentilshommes d'alentour vont partir en guerre. Comment peut-on s'abhorrer quand on combat sous le même drapeau?

— Nos pères sont trop bons chrétiens pour s'abhorrer, ma petite Rose, et vous les verrez se prêter main-forte devant l'ennemi, si le service du roi l'exige.

— Oui, mais ce n'est que le devoir qui les fera agir, et le devoir est bien plus doux quand le cœur l'accompagne.

— A cela nous ne pouvons rien; et nos pères avec leur expérience savent mieux que nous comment il convient de diriger leurs affections ou de faire taire leurs ressentiments. Mais la vie des camps, le danger commun, la nécessité de s'unir dans la défense, dissiperont peut-être leurs vieilles querelles, et inspiré par votre vif désir de rapprochement, venant fortifier le mien, je m'y emploierai de tout mon pouvoir.

La suite au prochain numéro.

Souscriptions à 58,000 actions de 500 f. du
CREDIT RURAL DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME
Autorisée par décision des assemblées générales des 27 janvier et 31 mars 1869, déposées avec les statuts au rang des minutes de M^e GAUTIER, notaire à Paris, le 28 mai, à élever son capital par l'émission d'actions jusqu'à concurrence de
Vingt millions de francs
CONSEIL D'ADMINISTRATION.
MM.
Le Général baron de Gondrecourt, C. *, propriétaire, membre du conseil général de Lot-et-Garonne (Président).
Marquis de Montaur, O. *, vice-président du conseil général de l'Allier, membre de la Société des agriculteurs de France.

Moll, O. *, professeur d'agriculture au Conservatoire des Arts-et-Métiers, membre de la Société impériale d'agriculture, administrateur de la Société des agriculteurs de France.
Duc de Marmier, *, propriétaire, député au corps législatif (dernière législature).
Guidou, *, avoué honoraire, ancien président de la Chambre des avoués de la Seine.
Marquis de Dauvet, propriétaire, membre de la Société des agriculteurs de France.
Levassor-Serval, C. *, propriétaire, général de division.
Marquis de Reyniès, propriétaire.
Baradat, propriétaire, membre de la Société des agriculteurs de France (Directeur délégué).

OPÉRATIONS.
Le Crédit rural de France con-

sent des prêts hypothécaires; mobilise et transforme au moyen de ses lettres de gage, la dette hypothécaire rurale évaluée à plus de **Dix Milliards** par les documents officiels; facilite les prêts chirographaires que de nombreuses succursales, organisées sur tous les points de l'Empire, feront à l'agriculture, et aide à la création de toutes entreprises d'intérêt agricole; travaux d'irrigation, petits chemins de fer, défrichements, dessèchements, etc., etc.

SOUSCRIPTION.
Les actions sont de **500 francs**. Elles seront toutes remboursées à **600 francs**.
Aux avantages de l'action se joignent, dans ces titres, toutes les bonnes conditions de l'obligation:
1^o Un intérêt de 5 0/0 leur est alloué avant tout partage et payé dans la France en janvier et juillet;
2^o Ils prennent leur part à la répartition des bénéfices;
3^o Leur capital, placé sur hypothèque, est remboursé à **600 francs**, et l'actionnaire conserve, même après ce remboursement, une action bénéficiaire qui lui maintient ses droits sur les bénéfices et dans la propriété du fond social.
On verse: { 50 fr. par action en souscrivant
75 à la répartition.
Aucun autre appel de fonds ne pouvant être fait que sur délibération du conseil d'administration, au plus tôt dans quatre mois.
Les actionnaires ont le droit de se libérer par anticipation, et de verser le premier quart en entier en souscrivant.
Les actions libérées de moitié pourront être délivrées au porteur.
La SOUSCRIPTION publique ne sera ouverte que le 5 juillet, à Paris, au siège social,

rue Scribe, n^o 5.
Mais **DÈS AUJOURD'HUI** les demandes des départements accompagnées du premier versement de 50 francs, reçues par correspondance, seront classées jour par jour, et les dernières seront seules réduites.
Le Conseil d'administration aura la faculté de clore la souscription dès qu'il jugera qu'elle a atteint une somme suffisante conformément aux délibérations ci-dessus relatées.
Envoyer **50 francs** pour chaque action, en espèces ou mandats sur Paris, ou verser des fonds dans l'une des succursales de la Banque de France au compte de **M. Baradat**, directeur du Crédit Rural de France.
Donner exactement ses noms, prénoms, adresse, et le nombre d'actions souscrites.
Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

SERVICES A VOLONTÉ

FERRAN et C^{ie}, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN, et C^{ie}, préviennent le Public, qu'à partir du 10 Juillet, ils tiendront à sa disposition un Service de voitures complet: Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc, etc.
Élégance et confort. — Prix modérés.

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou mêlé d'eau (une instruction dit les quantités) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, son lentilles, rides, hâle, feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — rend et conserve la peau du visage pure et transparente. — Paris, **CANDÈS et C^o**, boulevard St-Denis, 25; Cahors, à la pharmacie, Vinel. Se défier des imitations **FLACON, 5 f.**

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS ALFÉNIDE

Expositions universelles
PARIS 1855 GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR
LONDRES 1862 DEUX MÉDAILLES pour excellence des produits.
PARIS 1867 HORS CONCOURS (Membre du Jury).
ALFÉNIDE

MANUFACTURE à Paris, rue de Bondy, 56
SUCCURSALE à CARLSRUHE
Représentants dans les principales villes DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
Notre représentant est, à Cahors, MM. Mandelli frères, Bijoutiers, Orfèvres.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE DE CAHORS A ASSIER.
Départ de Cahors: 4 h. du soir.
Départ d'Assier: 4 h. après-midi;
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.
Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyages à des prix modérés.
Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

SPÉCIALITÉ DE COFFRES-FORTS

VENTE A CRÉDIT

Les Coffres-forts sont très-élégants comme meubles, solides, incrochetables et véritablement incombustibles.
Ils sont munis de serrures de sûreté avec combinaison à 4 boutons; les

1 comptant	20 fr.	6 paiements trimestriels de 30 fr.	200 fr.
2 id.	30 fr.	7 id.	30 fr.
3 id.	40 fr.	7 id.	320
4 id.	40 fr.	7 id.	50 fr.

Tout achat au comptant donne droit à une réduction de 5 %
Pour souscrire s'adresser à M. A. Layton, directeur du Journal du Lot, rue de la Mairie, qui est en mesure de montrer un spécimen du coffre n^o 2.
Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues.

MAISON MEUBLÉE

TENUE PAR UNE FAMILLE DU MIDI

49, rue de Grenelle-St-Germain, Paris.

Grands et petits Appartements, Chambres bien aérées, avec la jouissance d'un beau Jardin. Les familles et Messieurs les ecclésiastiques y trouveront tout le confortable nécessaire. — Ecurie, Remise.

POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL, Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galeries Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés.
Toutes ses voitures sont remises à neuf.

MESSAGERIES BLADANET ET C^{ie}

A partir du 15 mai courant, SERVICE DIRECT ET JOURNALIER De Cahors à Figeac, à grande vitesse, prix modérés.
Bureaux: à Cahors, Café Valéry; à Figeac, Hôtel Rougiès, rue d'Aujou.
Départ de Cahors: à 4 h. du soir, arrivée à 9 h. du s.
Départ de Figeac: à 5 h. du soir, arrivée à 8 h. du s.

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTO BENITO DEL RIO, DE MEXICO.

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la **Phthisie pulmonaire**. Tous les princes de la science s'accordent à dire depuis plus d'un siècle que, sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un **phthisique**, de s'écrier: il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la **PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE**: Dieu, à côté du mal, a placé le remède; il ne s'agitait que de le trouver et de l'employer; cette noble tâche était déparée à el Docto Benito del Rio. — LA FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérisons qui se comptent par milliers ou plutôt qui ne se comptent plus; son action réparatrice et fortifiante, promptement, rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — LA FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles.
On peut dire avec vérité que LA FARINE MEXICAINE del docto Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir et que **M^{rs} BARLERIN et C^o**, de Tarare (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en vulgarisant l'usage, ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.
Dépôts: PARIS, 10, galerie Vivienne, et 64, rue Basse-du-Rempart, pharmacie Hauduc-Laurus; LYON, 114, quai Pierre Scize; et à Cahors, chez M. DUC, pharmacien, Boulevard Sud.

L'ÉPARGNE 52 N^o par an.

BUREAUX 1, rue de la Bourse, 1. PARIS. BUREAUX 1, rue de la Bourse, 1. PARIS.

Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publie, chaque dimanche, une Revue de Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-poste ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontbouillant, chevalier de la Légion d'honneur, D^r-gérant du journal, 4, rue de la Bourse, Paris.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombe

Le MEILLEUR RECONSTITUANT ET LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCÉS: Prescrit aux ENFANTS DÉBILES, aux FEMMES DÉLICATES, aux CONVALESCENTS, aux VIEILLARDS AFFAIBLIS, et aussi dans les NÉVROSES, les DIARRHÉES CHRONIQUES, la CHLOROSE, etc. (Extrait de l'Abeille médicale et de la Gazette des Hôpitaux.)
Entrepôts: PARIS, rue de la Feuillade, 7; LYON, rue de l'Impératrice, 9.
Dépôts à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: **LECOQ ET BARGOIN.**
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles
Le propriétaire gérant: LAYTON.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le premier Octobre prochain, un vaste Jardin, is à Cahors, quartier St-Claire, avec Maison, cuisine, cave, terrasse, arbres fruitiers, vigne, bassin, eau du château-d'eau.
S'adresser à M. Bourdon, professeur au Lycée.

LÉON GAMBETTA
Statuette en terre cuite
en vente chez M. Calmon, sculpteur à Cahors, boulevard Nord.

A VENDRE
Une vigne située au Combel des vins, à 500 mètres de la ville.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite une maison située quai Béquy, S'adresser pour visiter et traiter à M. Trubert qui l'habite ou à M. Monsou, filateur.
Cette maison est la propriété de M. Alazard.